

## Les cas d'accord

1- Le participe passé s'accorde avec le sujet du verbe, lorsque le sujet fait l'action sur **lui-même**.

### Exemples :

- Ils se sont **aperçus** de leur erreur. (sous-entendu "**eux-mêmes**")
- Ils se sont **lavés**. (**Eux-mêmes**)
- Ils se sont **battus**. (**Eux-mêmes**)

2- Le participe passé s'accorde avec son C.O.D en genre et en nombre lorsque **le C.O.D. précède le verbe** (même règle qu'avec l'auxiliaire avoir).

### Exemples :

- les mains qu'ils se sont lavées (**le COD "les mains" est placé devant le verbe**)
- les lettres qu'ils se sont écrites (**le COD "les lettres" est placé devant le verbe**)
- les billets qu'ils se sont répartis. (**le COD "les billets" est placé devant le verbe**)

*www.ecoleplus.ma*

---

**www.ecoleplus.ma**

**19/09/2021**

---

Date